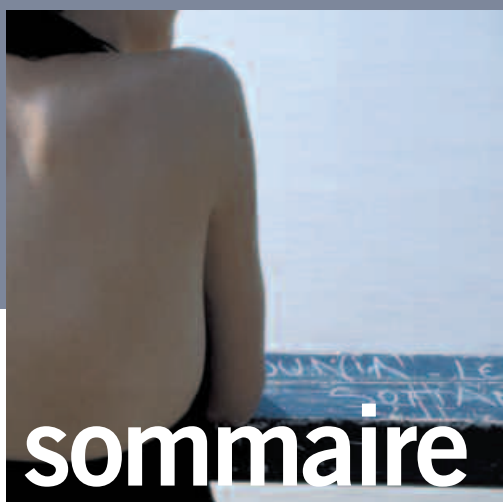


# rapport d'activités 2004

TALENCE  
LORMONT  
PAREMPUYRE  
AMBÈS  
BOULIAC  
EYSINES  
AMBARÈS ET LA GRAVE  
BRUGES  
LOUIS-MONTFERRAND  
SAUBIN-MÉDOC  
BLANQUEFORT  
MÉRIGNAC  
CARBON-BLANC  
PESSAC  
LEHAILLAN  
VINCENNT-PAUL  
VILLENAVE-D'ORNON  
ST-MÉDARD-EN-JAILLES  
BASSENS  
ARTIGUES-SUR-BORDEAUX  
CENON  
FLOIRAC  
GRADIGNAN  
BÈGLES  
LETAILLAN-MÉDOC  
LEBOUSCAT  
BORDEAUX





<b>2004, l'année en action</b>	p. 4-5
<b>Naissance</b> d'une nouvelle agglomération	p. 6-7
<b>Dans la dynamique</b> de la réussite	p. 8-9
<b>Se déplacer</b> autrement	p. 10-11
<b>Une ville pour tous</b> qui répond aux besoins de chacun	p. 12-13
<b>Cap sur</b> l'environnement durable	p. 14-15
<b>Pour une action</b> responsable et efficace	p. 16

Crédit photos : page 2 : Myr Muratet ; page 4-5 : Cub, Rodolphe Escher, A'urba, Myr Muratet, Haut relief ; page 6-7 : A'urba ; page 8-9: Myr Muratet ; page 10-11 : Myr Muratet, Rodolphe Escher ; page 12-13 : Cub, Myr Muratet ; page 14-15 : Mairie de Bordeaux ; page 17 : Myr Muratet ; page 26-27 : Rodolphe Escher.



<b>Compte administratif 2004</b>	p. 17
Présentation générale	p. 18-19
Compte administratif – budgets consolidés	p. 20
Recettes et dépenses	p. 21
Données synthétiques de la situation financière	p. 22
Encours de dette et évolution des annuités	p. 23
Récapitulatif des dépenses d'équipement	p. 24
Répartition des dépenses d'équipement mandatées	p. 25
<b>Conseil de Communauté</b>	p. 26
<b>Commissions communautaires</b>	p. 27
<b>Organigramme des services communautaires</b>	p. 28

# 2004, l'année en action



## Janvier

- La Cub et EDF signent une convention de coopération pour le développement de solutions de transports propres : bus, navettes fluviales et bennes à ordures électriques, bornes de charge pour les véhicules, tramway...
- Le pavé de vitrifiat, déchet inerte issu de l'incinération des ordures par la torche à plasma, est testé in situ sur l'aire de rabattement de Villenave-d'Ornon.



## Février

- Une délégation de Lettonie emmenée par son ministre des transports découvre les solutions de transports mises en œuvre par la Cub.
- L'exposition « Métramorphose » présente les travaux d'étudiants plasticiens de l'école des Beaux Arts sur le thème du tram et de la ville moderne.



## Mars

- Après 15 mois de travaux et un investissement de 7,2 M€, le parc-relais de la Buttinière ouvre ses portes à Lormont. Situé à la croisée d'importants flux de circulation, l'ouvrage doit devenir l'un des plus importants pôles d'échanges de la Cub.



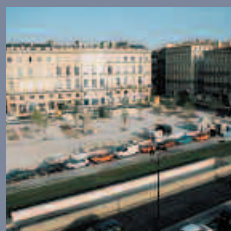
## Avril

- Lancé en 2002, le Plan Local d'Urbanisme joue les prolongations avec six mois de temps additionnel pour la concertation.
- La ligne C du tramway qui relie la gare Saint-Jean à la place des Quinconces entre en service : plus de 25 000 voyageurs/jour sont attendus sur cette ligne. Le même jour, le titre de transport « Tickarte 1 heure » est instauré de manière anticipée.



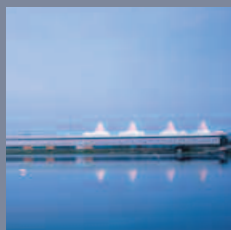
## Mai

- Le 1<sup>er</sup> mai, les parcs de stationnement exploités par BPA pour le compte de la Cub sont remis à une nouvelle régie communautaire personnalisée : Parcub
- Le chantier du tramway entre dans sa deuxième phase avec la déviation préalable des réseaux. D'ici 2007-2008, les trois lignes du réseau couvriront 43,8 km ponctués de 89 stations et desservis par 70 rames.



## Juin

- La Cub inaugure le parc de stationnement Jean Jaurès : 3 000 places sont désormais disponibles dans les quatre parkings adossés à l'hyper-centre de l'agglomération.
- Installé dans le parc des Berges, le « Village du développement durable » présente aux habitants de l'agglomération les actions engagées par la Cub pour assurer le développement durable de son territoire.



## Juillet

- Après six mois d'essais, la ligne B du tramway circule sur la totalité de son trajet. Deux parcs-relais ouvrent à Pessac à proximité des stations Bournard (160 places) et Unitec (250 places).
- La Cub apporte un soutien de 3,4 M€ à la construction du Hall 3 du Parc des Expositions de Bordeaux-Lac qui devient ainsi l'un des trois plus grands sites d'accueil de France.



## Août

- Les travaux de déplacements des réseaux, préalables à la réalisation de la 2<sup>e</sup> phase du tramway, démarrent sur les quais de Bacalan. Cette deuxième phase, prévue pour 2007-2008, doit porter la longueur du réseau à 43,8 km pour 89 stations desservies.
- Une nouvelle ligne de bus n° 4 est mise en service pour pallier les difficultés liées à la suppression de la ligne 7/8.



## Septembre

- La Cub lance sa première campagne nationale de communication sur le développement économique. Objectif : attirer de nouveaux investisseurs sur le territoire de l'agglomération.
- Après 14 mois de travaux et un investissement de 5,1 M€, le parc-relais Arts et Métiers ouvre ses portes à proximité du domaine universitaire de Talence.
- Le public découvre les cinq œuvres « de réseau » réalisées dans le cadre de la commande publique du tramway qui comprend aussi six œuvres « de site ».



## Octobre

- La « Charte pour l'environnement vers le développement durable » adoptée en Conseil communautaire jette les bases d'une nouvelle approche du projet politique pour la Cub.
- La troupe Oxo entre en scène lors des « Journées de la sécurité routière » pour sensibiliser le public à la sécurité « tramway ».
- Avec l'attribution du marché de réalisation du troisième tronçon, la voie de desserte ouest à Mérignac entre dans la dernière ligne droite : mise en service prévue fin 2005.



## Novembre

- Les acteurs locaux de l'habitat et de la construction font le point sur le PLH 2002-2006 et la mise sur le marché des 5 100 logements prévus.
- La société Clear Chanel remporte le marché de gestion et maintenance des nouveaux abris bus du réseau Tbc.
- La Cub signe les conventions pour la réalisation et le financement des pôles intermodaux de Bordeaux Saint-Jean et de Pessac, deux aménagements inscrits au contrat d'agglomération pour un coût estimé de 30,3 M€.



## Décembre

- Le 17 décembre, le Conseil Communautaire procède à l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau bureau. Alain Rousset devient le 4<sup>e</sup> Président de la Cub.
- Créée par convention entre la Cub, le Conseil régional, la SNCF et la Connex Bordeaux, la carte Modalis entre en service. Proposée pour les trajets domicile/travail sous forme d'abonnements, elle permet aux usagers de prendre le train, le tram et le bus avec un seul et même titre de transport.

# Naissance d'une nouvelle agglo



Principal moteur de la transformation de l'agglomération bordelaise, la Communauté urbaine de Bordeaux poursuit ses efforts pour améliorer les déplacements, préserver l'environnement, développer les activités et l'emploi, assurer un développement équilibré et équitable de son territoire, renouveler le cadre de vie des habitants. Le niveau d'investissements consentis donne la mesure de l'effort fourni : 1,347 milliards d'euros mandatés pour la période 2001 à 2004 et 1,676 milliards d'euros programmés pour les années 2005 à 2009. Année de transition entre ces deux très importants programmes pluriannuels d'investissement, 2004 marque simultanément l'achèvement des travaux préparatoires à la mutation de l'agglomération bordelaise et le commencement de sa métamorphose visiblement en marche.

## À la conquête des investisseurs

Depuis 2001, la Communauté urbaine de Bordeaux consent un effort important pour l'aménagement de sites d'accueil et d'infrastructures propices au développement de l'activité et de l'emploi. Les fruits de cette politique volontariste constituent aujourd'hui un atout majeur pour le développement économique de l'agglomération bordelaise, un atout que la Cub entend bien renforcer et exploiter. Pour la première fois et sans renoncer à ses efforts pour l'aménagement des SIM (Sites d'intérêt métropolitain), l'accompagnement des entreprises innovantes ou le déploiement des nouvelles technologies de communication, elle investit dans une campagne nationale de communication économique destinée à séduire de nouveaux investisseurs.

## Le temps de l'équilibre urbain

Soucieuse de se préparer à la croissance de sa population et de lutter contre les déséquilibres engendrés par un étalement urbain lourd de conséquences, la Communauté urbaine de Bordeaux a adopté en 1999 son Contrat d'agglomération. Cinq ans plus tard, les premiers résultats sont tangibles mais les efforts à faire restent importants pour la reconquête des

centres-villes, l'amélioration du logement, la redynamisation des quartiers, l'équilibre urbain. À la tête d'outils de planification renouvelés, la Communauté urbaine de Bordeaux multiplie ses efforts. Pour la première fois cette année, les investissements d'urbanisme et de politique de la ville occupent le troisième poste de l'investissement communautaire (39 M€).

## Le « circuler autrement » a commencé

La mise en service du nouveau réseau Tbc (Tram-bus de la Cub) autour de l'achèvement de la première phase du tramway marque le commencement d'une nouvelle époque : celle de l'appropriation par les habitants de l'agglomération bordelaise d'une offre de transports en commun restructurée, d'un nouveau partage de la voie publique, de nouveaux modes de circulation et d'une nouvelle façon de se déplacer en ville. À mi-course du grand chantier de la réorganisation des transports (2001-2007), la Cub maintient son effort : pour la quatrième année consécutive, les transports et la voirie occupent la première place des dépenses d'investissement communautaires : près de 200 M€ en 2004.

# mération

## Cap sur le développement durable

Désormais dotée de sa « Charte pour l'environnement vers le développement durable », la Communauté urbaine de Bordeaux inscrit officiellement son développement dans une démarche qui intègre les trois fondamentaux que sont la protection de l'environnement, le bénéfice social et la viabilité économique. Aux côtés de cette action transversale qui implique l'ensemble de ses équipes et s'intègre à tous ses projets, la Cub poursuit ses très importants efforts pour la maîtrise et le recyclage des déchets, la préservation de la ressource en eau, la lutte contre les inondations et la valorisation de son patrimoine naturel.

## Deux nouvelles commissions

Dans le cadre de la participation des usagers d'une part et d'un meilleur contrôle des délégations de services publics d'autre part, la Cub a mis en place en 2004 deux nouvelles commissions :

- La commission consultative des services publics locaux réunit vingt cinq élus et dix sept associations représentant les usagers. Instance d'information et d'échanges, elle examine les bilans annuels des régies, les rapports annuels des délégataires de service public ainsi que ceux sur le prix et la qualité des services publics. Elle donne un avis sur les choix de mode de gestion. Elle s'est réunie en 2004 deux fois en séance plénière et cinq fois pour approfondir les échanges, en groupes thématiques : eau et assainissement, transport et stationnement, déchets et réseau de chaleur.
- Parallèlement la Cub a mis en place une commission de contrôle, composée des élus de la commission Finances. En s'appuyant sur l'expertise des contrôleurs de gestion de la MISEPC (Mission évaluation, prospective et conseil de la Cub), cette commission est chargée de contrôler, selon un programme annuel qu'elle arrête, les comptes des délégataires de service public : eau, assainissement, traitement des déchets, réseau de chaleur, transports urbains, transport des personnes à mobilité réduite, stationnement.

## Solidarité locale

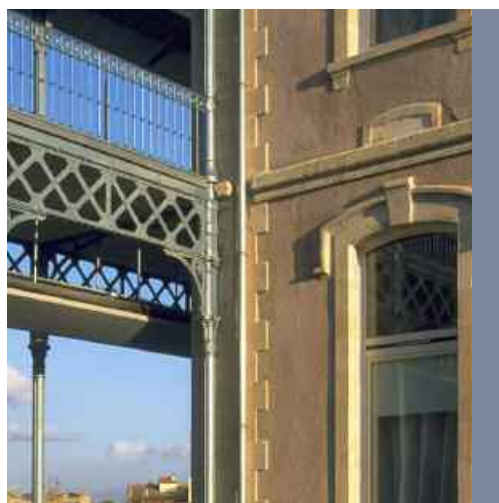
En 2004, les charges nettes « de redistribution » versées aux 27 communes de l'agglomération se sont élevées à 70 M€ : 55,7 M€ au titre de l'attribution de compensation à certaines communes et 21,7 M€ au titre de la dotation de solidarité communautaire (+39,21 %). 6,8 M€ ont également été prélevés sur le produit de la taxe professionnelle communautaire au profit du FDPTP (Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle).

## Ouverture au monde

Résolument ouverte sur le monde, la Cub a renforcé ses coopérations et partenariats avec des collectivités françaises et étrangères : 23 délégations ont été accueillies et 3 déplacements organisés au Maroc, au Portugal et en Algérie.

## Intégration européenne

Au cours de l'année, les grands projets communautaires ont bénéficié de 16 M€ de fonds européens : 11 M€ pour l'aménagement des quais, la réalisation des pôles d'échanges intermodaux liés à la 1<sup>re</sup> phase du tramway et les travaux concomitants à Lormont : 4,9 M€ pour des opérations et études diverses dont 3,4 M€ pour la seule réhabilitation du MIN de Brienne. Onze nouveaux dossiers de demandes ont été déposés auprès des instances européennes pour un montant total de subvention attendu de 21€.





# Dans la dynamique de la réussite



Acteur essentiel du développement des territoires, la Communauté urbaine de Bordeaux a fait de cette compétence l'un des axes majeurs de son intervention. Forte de la taxe professionnelle unique et de sa nouvelle politique économique, adoptée en 2003, elle se mobilise pour soutenir l'emploi et l'activité en donnant de nouveaux atouts à l'agglomération bordelaise: densification des zones d'accueil, soutien aux pôles d'excellence, aux filières phares et au potentiel de recherche et d'innovation, déploiement des technologies de communication, promotion nationale et internationale... Une stratégie de développement, d'aménagement et de communication soutenue cette année par un effort financier de 10,7 M€ (+14%).

## SIM, ZAC, ZFU : facteurs d'attractivité et d'activité

Pour répondre aux exigences spécifiques des entreprises et attirer de nouveaux investisseurs, la Cub poursuit le maillage de son territoire et aménage des zones d'activités diversifiées offrant des services « à la carte ». Elle soutient aujourd'hui la finalisation et le développement de :

- 7 sites d'intérêt métropolitain qui doivent réunir des entreprises et des services autour d'activités fortement présentes sur l'agglomération comme l'aéronautique ou la logistique.
- 18 ZAC qui répondent à la nécessité de diversifier et mixer les espaces d'activité et de logement.
- 1 ZFU qui, avec 2435 emplois et 230 entreprises, est un formidable vecteur de revitalisation pour la rive droite de l'agglomération.

2004 a notamment vu le démarrage des travaux de la ZAC des Quais à Floirac qui prévoit dans sa première tranche 415 logements et près de 10 000 m<sup>2</sup> de surfaces dédiées à des entreprises artisanales et de services. En complément de ces programmes d'aménagement, la Cub intervient également en faveur des entreprises, notamment dans le cadre des aides à l'immobilier d'entreprise. En 2004, 452 120 € de subventions

d'équipement ont été votées, représentant de la part des bénéficiaires, un engagement de 180 créations d'emplois en trois ans.

## La Cub en campagne

Classée « région européenne du futur 2004-2005 » par le Foreign Direct Investment, publication du Financial Times, la Cub a entrepris de séduire de nouveaux investisseurs en marquant des points sur le terrain du dynamisme et de l'attractivité économique. Le coup d'envoi d'une nouvelle politique de communication économique a été donné lors d'une campagne de communication sans précédent, locale et nationale. Mise en œuvre à hauteur de 650 000 € dans le cadre du programme « Propositions pour une Nouvelle Politique Économique de la Cub 2003-2006 », cette opération sera renouvelée en 2005.

## Partenaires communautaires

Conformément aux axes définis lors de la mise en place de la nouvelle politique économique, la Cub a entrepris de renforcer et de structurer les relations qu'elle entretient avec les organismes locaux du développement économique, notamment par le biais de conventions d'objectifs pluriannuels. 2004 a été

l'occasion de développer ces initiatives et de poursuivre la mise en œuvre d'un cadre de relations plus étroit avec les principales associations à vocation économique : le BRA (Agence de développement économique de Bordeaux et de la Gironde), Bordeaux-Unitec et Bordeaux Technowest, Hauts de Garonne Développement, Bordeaux-Atlantique, Arc-Sud Développement, et Talence Innovation Sud Développement. Parallèlement la Cub a poursuivi la mise en cohérence des programmes d'actions développés par les associations « de solidarité » et conclu de nouvelles conventions pluriannuelles de programmes et de financement avec des structures agissant sur des thématiques, des filières d'activités et/ou des pôles d'excellence (Bordeaux Gironde Convention Bureau ou Cap Sciences).

### C'est parti pour le haut débit

Afin de répondre rapidement à l'une des principales attentes des filières de haute technologie (santé, média, aéronautique, recherche), la Cub a décidé, début 2004, de lancer une procédure de délégation de service public pour la conception, l'exploitation et le financement d'un réseau de fibres optiques d'agglomération. Ce réseau qui découle directement du Schéma directeur engagé en juillet 2003 devrait être opérationnel en 2006. Il sera déployé sur l'ensemble de l'agglomération pour innover les sites d'intérêt métropolitain, les principales zones d'activités, la zone franche, les universités, les équipements de santé, les centres administratifs et les 27 communes de la Cub.

### Sur la Route des lasers

Le choix définitif du lieu d'implantation du laser Mégajoule au Barp a conduit la Cub à confirmer sa participation financière dans le capital de la SEM « Route des lasers » à hauteur de 1,15 M€. Cette société aura notamment pour mission de réaliser le portage foncier et l'aménagement des 20 ha de terrains libérés par le CEA, la construction des bâtiments industriels destinés aux sous-traitants, la gestion de l'immobilier... Ce projet qui est un facteur d'attractivité considérable en raison des débouchés économiques attendus doit non seulement permettre le développement d'une filière optique-laser de dimension européenne mais aussi jouer un rôle considérable pour le renforcement des potentiels de recherche, d'innovation et de formation de l'agglomération bordelaise.



### Un nouveau pôle pour les métiers de bouche

La Cub a apporté un soutien financier de 1,156 M€ à la création du « Pôle des métiers de bouche » de Bordeaux-Lac. Ce site commun de formation créé à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux et de la Chambre des métiers de la Gironde s'inscrit en cohérence avec le Plan de Développement des Formations 2001-2006 du Conseil régional.

### Un nouveau hall pour le Parc des expositions de Bordeaux-Lac

La Cub contribue pour 3,4 M€ à la construction du Hall 3 du Parc des Expositions de Bordeaux-Lac qui a ouvert ses portes pour l'édition 2005 de Vinexpo. Elle marque ainsi sa volonté de faire de l'agglomération bordelaise une destination privilégiée du tourisme d'affaires, un secteur-clé de l'économie locale qui attire déjà plus d'un million de visiteurs par an.

### Une nouvelle halle pour le MIN de Brienne

Élément essentiel du pôle d'activité agroalimentaire de l'agglomération bordelaise, le MIN de Brienne poursuit sa modernisation. Le premier « coup de pioche » de la rénovation de la halle centrale a été donné en octobre ; les travaux, qui se dérouleront sur 17 mois et demi sans interruption de l'activité commerciale, sont estimés à 11,5 M€ (y compris la rémunération du maître d'ouvrage délégué), subventionnés à hauteur de 38 % par les fonds européens et à hauteur de 4,97% par la Région. La Cub a, par ailleurs, apporté son concours direct pour l'acquisition d'un espace de 17 475 m<sup>2</sup> situé en partie sud du MIN et destiné à la création d'un nouveau centre d'activité dit « Annexe Carle Vernet ».

### 277 M€

C'est le montant de la Taxe professionnelle unique collectée auprès des quelques 40 000 entreprises assujetties de la Cub. Depuis juillet 2000 la TPU permet une répartition égalitaire des ressources et mutualise les moyens, permettant une politique offensive de développement et d'aménagement des territoires.

# Se déplacer autrement



Après cinq ans de réorganisation des déplacements autour du projet de tramway, l'année 2004 voit enfin les premiers signes d'un véritable changement : extension, restructuration et amélioration des transports en commun, arrivée de l'intermodalité, diversification des stationnements, nouveau partage de la voie publique...

Cette « révolution » douce des transports à laquelle la Communauté urbaine de Bordeaux consacre la part la plus importante de son budget, s'étend sur l'ensemble des communes urbaines et périurbaines de l'agglomération et dans tous les modes de déplacements. Une nouvelle façon de circuler en ville est en marche.

## Tbc : nouveau passeport pour la Cub

Après la ligne A en 2003, la mise en service, en 2004, des lignes B et C du tramway a amorcé le déploiement du nouveau réseau de transports en commun de la Cub, un réseau qui compte déjà 100 lignes de bus, 3 lignes de tramway et 9 parcs-relais et pôles d'échanges. Nommé Tbc (Tramway et bus de la Cub), celui-ci se veut intermodal et accessible à tous, deux notions largement mises en œuvre au cours de l'année :

- **Intermodalité** : ouverture du pôle d'échanges des lignes B/C au Pavillon des Quinconces, signature des conventions de financement et de réalisation des pôles intermodaux tram/train de Pessac (évalué à 9,2M€) et Saint-Jean (1<sup>re</sup> phase estimée à 21M€), création de la carte Modalis, carte unique d'abonnements Ter/Tbc.
- **Accessibilité** : lancement de Mobibus, service de transport à la demande ouvert aux personnes à mobilité réduite ne pouvant pas utiliser le réseau Tbc, mise en service expérimentale de deux lignes de bus adaptées aux personnes à mobilité réduite. Un premier bilan semestriel sera établi en concertation après 6 mois d'exploitation afin de procéder aux adaptations éventuelles du réseau et aux améliorations nécessaires du service.

## À chacun son stationnement

Clé de la régulation de l'usage de la voiture en ville, la nouvelle politique de stationnement de la Cub accompagne le déploiement

du réseau Tbc, associant une politique tarifaire attractive à une densification des aménagements structurels.

- Cinq nouveaux parcs-relais réalisés en connexion avec le tramway ont ouvert leurs portes : La Buttinière à Lormont, Stalingrad en rive droite, Arts et Métiers à Talence, Bougnard et Unitec à Pessac. Les appels d'offres pour le parc-relais rue de la Pelouse de Douet à Bordeaux et les concours d'architecture pour les parcs-relais Marne et Arlac à Mérignac, et Ravezies à Bordeaux ont été lancés.
- Une aire de rabattement vers le réseau de bus a été créée à Villenave-d'Ornon.
- Deux nouveaux parcs réservés aux résidents ont été aménagés rue Lhote et rue Croix de Seguey.
- Enfin, après l'ouverture des parcs Salinière et Bourse en 2003, le parc Jean Jaurès a ouvert ses portes. Avec le parc Tourny, c'est donc plus de 3 000 places de stationnement qui sont désormais adossées à l'hyper-centre.

## Un nouveau partage des voies pour plus de sécurité

Grand chantier concomitant du tramway, les travaux de requalification et d'aménagement des voies se sont poursuivis tout au long de l'année (cheminements séparés des usagers, équipements de sécurité et de confort). Après l'achèvement de l'avenue René Chassagne à Cenon, cinq autres grands chantiers ont été engagés :

- cours du Chapeau Rouge à Bordeaux,
- boulevards Président Wilson et Pierre 1<sup>er</sup> à Bordeaux/Le Bouscat,
- avenue Pasteur à Pessac,
- route de Léognan à Villenave-d'Ornon,
- avenue de Garonne à Saint-Louis-de-Montferrand.

Les contresens cyclables des quartiers Saint-Paul et Saint-Eloi ont été mis en œuvre à Bordeaux et le projet d'aménagement du cours Victor Hugo confié à un groupement d'entreprise.

Au cours des années 2004 et 2005, la Cub consacrera 2,69 M€ à des opérations servant la cause de la sécurité routière, en particulier à proximité des groupes scolaires.

## Le tramway en plein essor

2004 fut une année charnière pour le déploiement du tramway, à la fois marquée par la mise en service échelonnée de la première phase du projet et l'engagement de la seconde phase pour laquelle l'État a annoncé son soutien officiel à hauteur de 20 M€.

- 134,8 M€ ont été investis pour l'extension de la ligne A et la mise en service des lignes B et C et 13,7 M€ pour la réalisation des travaux concomitants de la première phase à Bordeaux, Le Bouscat, Cenon, Floirac, Lormont, Mérignac et Pessac.
- L'année a également été mise à profit pour mener à bien les études de niveau projet de la deuxième phase (à l'exception des secteurs de Lormont et de Bordeaux Belcier), pour engager la libération des emprises nécessaires et pour réaliser les premiers appels d'offres. Près de 20 M€ ont été engagés pour le déplacement préalable des réseaux et 12,9 M€ pour les travaux concomitants de la seconde phase, dont 8,2 M€ pour le seul plan de circulation.

150 000 voyageurs ont emprunté ce nouveau mode de transports lors des pics de fréquentation journaliers de décembre 2004.

## Poursuite de la mise en œuvre du PDU

Diverses actions ont été entreprises dans le cadre du Plan des déplacements urbains de la Cub 2000-2005 :

- Le lancement de l'étude pour l'élaboration d'un Schéma directeur des circulations à apaiser confiée à l'agence d'urbanisme A'urba.
- La mise en œuvre sur le secteur des Hauts de Garonne d'une méthodologie-test dans le cadre de l'élaboration d'un Schéma directeur des continuités piétonnes.
- L'engagement du processus de révision du Schéma directeur « Deux roues ».

À Carbon-Blanc, l'étude « Vivre et circuler en ville » est entrée dans la phase d'élaboration des propositions d'aménagement.



## La Garonne bientôt franchie

Les projets de franchissements de la Garonne ont avancé à bon rythme :

- La Cub a versé un fonds de concours de 2,4 M€ pour la mise à 2x3 voies du viaduc d'Aquitaine.
- Les cinq groupements retenus pour le franchissement Bacalan-Bastide ont remis leur projet.

## Créabus, si vous le voulez bien

Service de transport public à la demande, Créabus est expérimenté sur les communes de Bouliac, Artigues, Lormont, Saint-Aubin-de-Médoc et Saint-Médard-en-Jalles. Accessible à tous, il propose une desserte à la demande de la commune ou en rabattement vers les bus.

## Pleins feux sur la signalisation

Les 110 carrefours traversés par le tramway ont été équipés de nouveaux feux tricolores, ce qui porte à 866 le parc d'équipement à feux de la Cub. 4705 opérations de maintenance ont été effectuées sur l'ensemble du parc communautaire, ainsi que 331 contrôles d'armoires de commandes. 70 000 panneaux de signalisation ont été recensés dans la base de données communautaire qui constituera, dès 2005, un nouvel outil de gestion du patrimoine de signalisation.

## La Cub soutient les commerçants

Les deux dispositifs de soutien aux commerces affectés par les travaux du tramway ont fonctionné à hauteur de :

- 315 décisions d'indemnisation amiable des commerces situés sur le parcours du tramway (3,1 M€)
- 39 prêts à taux zéro accordés à des commerces situés dans un périmètre environnant.

## Vite, le TGV

La Cub qui s'associe à toutes les études préalables à la réalisation de l'ensemble du tronçon TGV Tours/Bordeaux participe à hauteur de 833 000 € à la réalisation des études préliminaires du tronçon Tours/Angoulême.

# Une ville pour tous qui répond



À la tête d'outils de planification renouvelés, la Communauté urbaine de Bordeaux a entrepris de corriger ses déséquilibres géographiques et sociologiques pour mieux préparer son développement et répondre aux nouvelles aspirations de ses habitants. Pour la première fois cette année, les investissements d'urbanisme, d'aménagement urbains et de politique de la ville occupent le troisième poste de l'investissement communautaire (39 M€). Un signe parmi d'autres de la volonté et de l'effort déployé par la Cub pour dessiner une agglomération nouvelle qui privilégie la qualité du cadre de vie, favorise la mixité sociale, accompagne la revitalisation des quartiers et des secteurs d'activité, respecte et valorise son patrimoine naturel et historique.

## Dernière ligne droite pour le PLU

Au terme de trois années de travail, le PLU (Plan local d'urbanisme) est entré dans sa dernière ligne droite. Après une ultime période de concertation qui a mobilisé les communes, les habitants, les associations, les services de la Cub et les services de l'État, la phase d'élaboration du nouveau document d'urbanisme s'est achevée par l'arrêt du projet du PLU et l'établissement du bilan final de la concertation. Le document définitif devrait être présenté au Conseil Communautaire fin 2005 après enquête publique et avis des communes. Le POS, vieux de 20 ans, cédera alors la place à un document réglementaire porteur d'un projet urbain partagé par tous, attentif aux exigences de la vie quotidienne comme aux grands choix d'aménagement des dix années à venir.

## PLH : priorité à l'habitat

Établi pour la période 2002-2006, le PLH (Programme local de l'habitat) communautaire fixe quatre objectifs prioritaires : la relance de la production de logements collectifs, le renforcement de l'offre locative conventionnée, le développement d'une offre adaptée aux personnes défavorisées et l'accès des jeunes à la propriété. 4 200 logements neufs (dont 1 700 logements sociaux) et 900 logements vacants devraient être mis sur le marché. À mi-parcours, et malgré les efforts financiers de la Cub, le premier

bilan de l'observatoire du PLH a cependant mis en évidence la pénurie de logements et plus particulièrement de logements sociaux. La réaction de la Cub ne s'est pas fait attendre : des contrats d'objectifs et des conventions financières ont été conclus avec Aquitanis-Domofrance et la Caisse des Dépôts et Consignations pour faciliter la réalisation des projets par le biais d'une nouvelle démarche de globalisation des financements.

## Contrats de ville : la solidarité des quartiers

Pour s'assurer du développement harmonieux et équitable de l'agglomération bordelaise, la Cub s'est saisie du dispositif national de la politique de la ville..

Cinq quartiers en difficulté, bénéficient d'un accompagnement spécifique qui doit faciliter leur intégration dans la dynamique globale du développement communautaire

Le plus important projet en termes d'impact urbain et de volume financier reste cependant celui du Grand Projet de Ville des Hauts de Garonne qui combine des opérations de construction/démolition et de restructuration des espaces publics et privés. (1 350 logements sociaux sont concernés par ce projet). Outre le GPV deux opérations de démolition/reconstruction, portant sur plus de 725 logements, sont en projets dans les quartiers Yves Farges / Terres neuves à Bègles et Saint-Jean à Bordeaux.

# aux besoins de chacun

Le financement de l'ensemble de ces projets fera l'objet d'une convention avec l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine).

## Coup de neuf sur le centre historique de Bordeaux

Face au constat de dévitalisation et de désertification progressive du centre historique de Bordeaux, la Cub a décidé de participer à l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) menée par la ville pour le renouvellement urbain du secteur. Dans la droite ligne des objectifs de son PLH et des actions inscrites au Contrat d'agglomération, elle soutient le projet à hauteur de 4,2 M€ sur la période 2004-2008. 1 280 logements devraient être concernés : 760 logements privés vacants à réhabiliter, 130 logements locatifs publics à construire, 315 logements occupés par leurs propriétaires et 75 logements insalubres.

## PAE, ZAC et Centres-bourgs : la métamorphose des communes

Poursuivant simultanément ses objectifs d'aménagement urbain et de renouvellement de l'habitat, la Cub mène une action volontariste en matière d'opérations d'aménagement :

- Trois PAE (Programmes d'aménagement d'ensemble) ont été instaurés pour permettre de financer l'aménagement des centres bourgs du Haillan, du Taillan et de Saint-Aubin-de-Médoc.
- Les 18 ZAC (Zones d'aménagements concertées) ont connu des avancées diverses. Trois d'entre elles ont vu le démarrage opérationnel de leur réalisation et neuf ont poursuivi les travaux d'aménagement et de commercialisation de leurs sites. Le dossier de création de la ZAC de l'îlot Bonnac à Bordeaux a été approuvé et les études de mises au point définitives des ZAC de Blanquefort-Centre, Mérignac-Centre, Mérignac-La Glacière, Ambarès-Centre et Cenon Pont-Rouge continuent.
- L'opération d'aménagement de centre-bourg d'Artigues a été adoptée tandis que celle de Parempuyre a connu un début de réalisation.



## Une ville pour les étudiants

Pour faciliter la vie des étudiants et le développement des établissements universitaires, la Cub contribue à la mise en œuvre de deux grands projets :

- Le projet Campus, futur grand chantier communautaire prévu sur 15 ans, avec notamment le financement de la maison du Campus qui ouvrira ses portes en 2005.
- Le nouveau pôle universitaire de gestion de Bordeaux Bastide qui accueillera les étudiants en septembre 2005.

## Gestion des écoles

Propriétaire des écoles élémentaires construites dans les ZAC communautaires, la Cub assure la gestion foncière, l'aménagement et l'entretien de 21 écoles primaires et 30 écoles maternelles et a ainsi investi à hauteur de 3 367 000€ en 2004.

## La métamorphose des bords de Garonne

15 M€ ont été consacrés en 2004 à l'avancement du grand chantier d'aménagement des quais Rive gauche à Bordeaux. L'année a été marquée par l'achèvement des travaux de l'espace à vivre sur la séquence Arnozan/Médoc, la réalisation de la piste cyclable du cours du Médoc à la rue Lucien Faure et le début d'aménagement du « plateau » sur la section Arnozan/cours de la Martinique. 7M€ devraient être investis en 2005 pour l'achèvement des plateaux et des berges.

## La reconquête des hangars continue

Après le Hangar 14 attribué à l'économie événementielle et de tourisme d'affaires, les nouveaux Hangars 15 et 19 ont à leur tour ouvert leurs portes : tous les amateurs de jardinage, de bricolage et décoration étaient au rendez-vous. Prochain projet : le réaménagement du Hangar souterrain n°3 (5M€), une opération exigée par la création du futur miroir d'eau et des jardins de la Bourse.

## Une politique foncière volontariste

833 883 m<sup>2</sup> : c'est le total des surfaces acquises en 2004 par la Cub pour un montant de près de 20 M€. Une intervention stratégique qui sert tous ses secteurs de compétences avec un effort tout particulier pour l'aménagement et l'urbanisme (plus de 5,5 M€), le transport (plus de 4,5 M€) et la maîtrise foncière (1,5 M€).

# Cap sur l'environnement durable



Engagées de longue date, les actions entreprises par la Communauté urbaine de Bordeaux en faveur de l'environnement prennent de l'ampleur et se diversifient. Souvent pionnières et associant toujours de nombreux partenaires publics et privés, elles sont désormais largement suivies par une population sensibilisée et mobilisée. Depuis 2004, cette priorité accordée par la Cub à l'écologie urbaine et à la gestion des équilibres naturels s'inscrit dans une « Charte pour l'environnement vers le développement durable ».

## La Cub adopte sa « Charte pour l'environnement vers le développement durable »

Si la Cub a depuis longtemps fait du développement durable le dénominateur commun de ses actions, elle a franchi cette année une étape décisive en adoptant sa « Charte pour l'environnement vers le développement durable ». Élaboré à partir du diagnostic établi par le Conseil pour le développement durable en 2003, ce document propose un programme quinquennal d'actions pour l'eau et l'assainissement, l'air, le bruit, les énergies, les espaces naturels et le cadre de vie, les déchets, les risques naturels et technologiques. Autant de thèmes qui étaient également au programme de deux nouveaux rendez-vous communautaires : le « Village du développement durable », grande manifestation publique organisée en juin, et les « Ateliers du développement durable » qui ont réuni pour la première fois les professionnels de l'action sociale, du développement économique et de l'environnement.

## L'eau communautaire à la loupe

Avec 38,8 M€ d'investissement, la gestion qualitative et quantitative de l'eau reste une priorité majeure de la Cub.

- Sept premières entreprises de la presqu'île d'Ambès ont été raccordées au dispositif d'eau industrielle de Saint-Louis-de-Monferrand et un suivi écologique a été engagé afin d'assurer la pérennité de cette nouvelle ressource qui s'inscrit dans la

politique communautaire de préservation des nappes profondes de l'éocène (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

- 24,7 M€ ont été investis pour développer et mettre aux normes le réseau d'assainissement collectif. La construction des stations de Cantinolle à Eysines (coût total estimé 17,6 M€) et Sabarèges à Ambarès (coût total estimé 17,5 M€) s'est achevée et deux nouvelles opérations ont été engagées : l'extension du Clos de Hilde à Bègles (coût total estimé 40,9 M€) et la création de la station de Lille à Blanquefort (coût total estimé : 16,6 M€). Le SPANC (Service public d'assainissement non collectif) dont la mise en place s'est poursuivie, devrait voir le jour en 2005.

## Des déchets bien valorisés

Les excellents résultats de la collecte sélective obtenus sur le territoire de la Cub apportent la preuve qu'en matière de déchets comme en chimie : « rien ne se perd, tout se transforme ».

- 35 635 tonnes de déchets sélectifs ont été collectées auprès des ménages soit une progression annuelle de + 9,80 %. Le taux de performance (kg par an et par habitant) passe de 60,57 à 64,92 pour le porte-à-porte, de 14,53 à 15,58 pour l'apport volontaire et de 16,17 à 16,68 pour le verre.

- Les 14 centres de recyclages exploités en régie ont reçu 116 367 tonnes de déchets (+ 8 %) et sur les deux centres exploités par le Sivom, l'augmentation a été de +6,30 % (la production annuelle de déchets résiduels est naturellement en baisse : elle s'établit

à 352 kg par habitant).

Du côté du traitement, les résultats sont également en progrès :

- Avec un refus de tri s'établissant à 11,33 % du tonnage traité, les habitants de la Cub se placent parmi les meilleurs trieurs des grandes agglomérations françaises.
- La valorisation énergétique (246 556 tonnes incinérées) a notamment permis la production de près de 150 000 MWh d'énergie électrique et de 108 417 MWh d'énergie thermique cédés au chauffage urbain.
- Enfin la valorisation biologique a porté sur près de 50 000 tonnes de déchets verts (+5,50%), sans compter l'éco-compostage testé depuis 2003 à Mérignac et Villenave-d'Ornon.

### La deuxième vie des vitrifiats

Dans le cadre de la politique de valorisation des déchets, la Cub a initié un projet de plate-forme prototype pour la valorisation du vitrifiat, déchet inerte issu de l'incinération des déchets par la torche à plasma de Cenon. Deux produits manufacturés sont testés : des produits en béton/vitrifiat destinés au domaine routier et des pavés urbains expérimentés sur l'aire de rabattement de Villenave-d'Ornon. Parallèlement, et avec l'accord de la DRIRE, la Cub a lancé en maîtrise d'ouvrage communautaire un projet de centre d'entreposage de vitrifiat à Bassens.

### Lifting pour les décharges

La Cub et la commune de Pessac ont inauguré l'écosite périurbain du Bourghail, grand parc d'activités nature pour lequel le Conseil de Communauté a attribué un fond de concours de 1M€. Du côté de l'ancienne décharge de Labarde, les travaux préparatoires à la réalisation d'un programme de mise en sécurité des lieux ont commencé. Le programme, estimé à 3,5M€, est en cours de finalisation.



### Suivi des dioxines

L'installation de nouveaux filtres catalytiques sur les cheminées des usines d'incinération de Cenon et Bègles a donné toute satisfaction au Comité de suivi des dioxines de la Cub, premier du genre à avoir été mis en place en France.

### Lutte contre les inondations

Dans le cadre de son programme de lutte contre les inondations la Cub a concentré ses efforts sur trois chantiers :

- l'achèvement d'un bassin de retenue des eaux pluviales de 100 000 m<sup>3</sup> sur le bassin-versant du ruisseau du Peugue (1,2M€ engagés).
- le démarrage des travaux d'une nouvelle station de pompage et d'un bassin de dépollution quai de Queyries (1,4M€ mandatés).
- la programmation d'un bassin de retenue situé à proximité du CHU de Bordeaux et dont la réalisation a été confiée au groupement d'entreprises Soletanche Bachy/Felsas et Masson.

### La sensibilisation, clé d'un recyclage réussi

Même si 2004 n'a pas connu de modifications importantes dans l'organisation des collectes sélectives, la Cub a maintenu son effort de sensibilisation des usagers. Les 14 agents de la cellule Communication ont répondu à 2 800 appels téléphoniques, mené des actions auprès des foyers à l'origine des 11 000 erreurs de tri, et organisé des animations dans les écoles. Ils ont participé à de nombreux événements et accompagné l'extension de la collecte sélective à Parempuyre, l'expérimentation de l'éco-compostage à Mérignac et Villenave-d'Ornon, et la distribution de bacs individuels à Bordeaux et Talence.

### C'est reparti pour le plan Garonne

Deux haltes nautiques ont été réalisées à Bègles et Bordeaux dans le cadre du programme 2003-2006 de relance du Plan Garonne.

Les chiffres de l'eau (2004)

Consommation totale : 45 millions de m<sup>3</sup>

Abonnés : 206 081

Réseau d'eau potable : 3 097 km

Réseau d'assainissement EU/EP : 3 660 km

Sources et captages : 11

Forages exploités : 90

Capacités de stockage des eaux pluviales : 2 382 000 m<sup>3</sup>

Traitement des eaux usées : 72 millions de m<sup>3</sup>



# Pour une action responsable et efficace

Parce que l'enjeu de son action est essentiel pour assurer le bien être quotidien des habitants ainsi que le développement de son territoire, la Cub mobilise ses effectifs et se dote de moyens technologiques innovants. Elle entend faire face efficacement à la complexification des projets et au nécessaire développement de son intervention.

## À la recherche d'une nouvelle performance

Deux actions-clés de la mobilisation des personnels ont été menées au cours de l'année par la DRH :

- l'adoption de la charte sur l'absentéisme, document élaboré en concertation avec les partenaires sociaux et approuvé à l'unanimité par le Comité technique paritaire,
- la mise en place progressive d'une nouvelle politique de rémunération qui ne repose plus uniquement sur l'automatisme et l'uniformité des rémunérations.

## La Charte des projets : un langage commun

Le GSP (Gestion et suivi de projets), méthode commune de gestion de projet, est devenue opérationnelle. La Charte des projets, qui fixe les règles communes de gestion et de pilotage des projets de la Cub est applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Plus de 300 agents ont été formés à la charte de janvier à mars, la charte a également été présentée aux élus dans les commissions et au bureau. Un accompagnement individuel des chefs de projets a été mis en place. Progressivement, les services s'approprient cet outil commun de dialogue et d'action pour les agents et les élus.

## Projets de service et démarche qualité

La démarche projets de service, initiée en 2003, est entrée en 2004 dans sa première année de réalisation. Elle s'est progressivement intégrée dans le travail des directions et constitue pour elles un outil de pilotage, d'amélioration ou de concertation.

Des projets de service ont émergé deux nouvelles actions qualité :

- l'une relative aux AOS (Autorisations d'occupation du sol),
- l'autre concernant la maîtrise de la relation avec l'utilisateur de l'eau et de l'assainissement.

## Des données bien maîtrisées

Outil très précieux de la prise de décision et de l'action locale, le référencement des données topographiques et géomatiques de l'agglomération constitue le cœur de mission de la Direction des données géoréférencées. En 2004, ses équipes ont notamment préparé et contrôlé 382 missions topographiques, et réalisé 120 implantations d'alignement, d'axes et de bordures de chaussée. Elles ont, en liaison avec les communes

et le SDIS, procédé à l'actualisation de 19 000 écritures de noms de voiries et de 178 000 numéros de voirie, et mis à jour les 30 000 parcelles du domaine public de voirie référencées au SIG. L'équipe a également développé une application informatique qui lui permet d'éditer à la demande des services techniques des cartes détaillées de l'agglomération et de ses 27 communes.

## Une information mieux partagée

Pour répondre à la demande exprimée par la plupart des administrations municipales de pouvoir échanger des informations avec les services communautaires, la Direction des Systèmes d'Information a procédé à une étude sur les aspects fonctionnels et techniques d'une plate-forme d'échanges Intranet. Un prototype d'expérimentation sera réalisé en 2005 afin d'évaluer le bien fondé du projet et l'efficacité de la solution retenue. Le prochain grand chantier – la convergence de la voie et des données – sera mis en œuvre dans le cadre de la rénovation du réseau informatique de la Cub

## Des formations axées sur l'adaptation aux métiers et la prévention

72 % des formations prévues au plan de formation 2004 ont été proposées aux agents et 1 463 d'entre eux en ont bénéficié pour un montant total de dépenses de 795 714 € au titre du budget formation de la Cub plus 490 157 € au titre de la cotisation versée au CNFPT. Si l'adaptation aux métiers et la prévention sécurité restent les domaines où s'expriment les plus grands besoins, l'année a aussi été marquée par la systématisation des bilans de compétences proposés aux agents en Contrat Emploi Solidarité.

Au 31 décembre 2004, l'effectif communautaire était de 2 462 agents, en hausse de 1,95 % par rapport à 2003. Origine des arrivées en 2004 : 105 recrutements, 14 Contrats Emplois Jeunes, 23 Contrats Emplois Solidarité et 17 apprentis.

## Hygiène et Sécurité

Outre le recrutement d'un médecin, deux actions ont été menées en 2004 pour l'hygiène et la sécurité : le lancement de la démarche d'évaluation des risques professionnels et la poursuite de la mise en place du Manuel d'assurance sécurité.

## Marchés publics : entre nouveautés et volumes

161 nouveaux marchés et 65 renouvellements ont été préparés et suivis par le Service marchés publics dans un contexte très actif lié à la mise en œuvre de la dématérialisation de la commande publique et à l'application du nouveau code des marchés.



# Compte administratif 2004



# Présentation générale

Le Compte administratif 2004 marque l'achèvement du quatrième exercice sous le régime fiscal de la taxe professionnelle unique. Il témoigne toujours de la volonté de la Communauté urbaine de Bordeaux d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée dans les divers domaines développés dans la première partie du présent rapport d'activités tout en continuant de maîtriser sa situation financière. Il confirme, et parfois même accentue, les tendances constatées depuis 2001.

## Un volume de dépenses et recettes toujours élevé

- En 2004, la Cub confirme son rôle d'acteur majeur du développement local participant au soutien de l'emploi.
- Les dépenses et recettes réelles atteignent, en effet, respectivement 1 044 622 245 € et 1 251 720 782 €, ce qui permet de dégager :
  - un résultat de clôture de 207 098 537 € en diminution de 21 294 206 € par rapport à 2003 (228 392 743 €),
  - et un résultat net, après prise en compte des restes à réaliser, de 79 087 784 € pour 82 273 740 € en 2003.

La diminution des résultats de clôture s'explique essentiellement par la poursuite de la consommation des réserves constituées sur les exercices antérieurs pour la réalisation de la 1<sup>re</sup> phase du tramway.

- Hors résultats antérieurs (140 603 488 €) et dépenses de redistribution (84 229 316 €), les dépenses nettes s'élèvent à 819 789 441 €, en diminution de 5,25 % par rapport à 2003.

## Une évolution des recettes de fonctionnement moins dynamique

- Hors reprise des résultats de l'exercice précédent (91 850 652 €), les recettes réelles nettes, c'est-à-dire après déduction du montant de l'ensemble des ressources à reverser dans le cadre de l'application du régime de la taxe professionnelle unique (84 229 316 €), s'élèvent à 1 075 640 814 €, en hausse de 2,27 % par rapport à 2003.
- Les seules recettes nettes de fonctionnement s'établissent à 669 639 545 €. Elles sont en progression de 1,74 % pour 7,56 % entre 2003 et 2002. Cette décélération de la progression des recettes s'explique par une moindre perception de produit issu de la taxe professionnelle (289 392 527 € en 2004 pour 298 439 497 € en 2003), situation provenant essentiellement :

- d'une diminution, à taux constant, du produit de TP 2004 perçu, s'établissant à 276 943 367 € pour 280 398 780 € en 2003 (-1,23 %), en raison d'une optimisation à la baisse par France Télécom de ses bases de taxe professionnelle,

- d'une moindre perception, en 2004, de rôles supplémentaires de taxe professionnelle (12 449 160 € pour 18 040 717 € en 2003). Cette situation a également pour effet de faire chuter la proportion du produit de la taxe professionnelle dans les recettes de fonctionnement du budget (38,39 % en 2004 pour 40,30 % en 2003 et 38,51 % en 2002).

- La part des dotations de l'État (compensations fiscales + DGF + DGD), soit 196 647 231 € en 2004 pour 194 558 867 € en 2003, évolue, de son côté, faiblement (+ 1,07 %) et représente, en 2004, 26,09 % des recettes de fonctionnement (753 868 861 €) pour 26,27 % en 2003 et 27,28 % en 2002.
- Le produit de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) (58 474 296 €) reflète l'augmentation décidée par le Conseil de communauté lors de l'adoption du budget primitif 2004. Il évolue de 4,92 % par rapport à celui perçu en 2003 (55 731 574 €).
- Le produit du versement transport (91 130 731 €) augmente de 11,34 % par rapport à 2003 (81 852 385 €) et tient compte de la majoration du taux porté de 1,40 à 1,55 % au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

## Un niveau d'équipement réalisé encore élevé

- Par rapport au millésime exceptionnel qu'a constitué l'exercice 2003 avec un montant d'investissement mandaté de 388 191 272 € où la réalisation de la première phase du Tramway battait son plein, le niveau d'équipement réalisé en 2004 est en net retrait (307 637 919 €) mais il demeure toutefois encore élevé puisque bien supérieur à 152 449 000 € (1 milliard de francs).
- Hors dépenses mandatées pour la réalisation du tramway sur le budget annexe transports, les dépenses réalisées (y compris les subventions d'équipement et fonds de concours) s'élèvent à 191 495 458 € pour 231 952 233 € en 2003.
- Les crédits mandatés dans le domaine des transports, de la voirie, de l'assainissement EU/EP, de l'urbanisme, de l'aménagement urbain et de la politique de la ville, représentent, à eux seuls, 270 426 707 €, soit 87,90 % du total des investissements réalisés.
- Sous l'effet de la réalisation du tramway, les transports (119 305 725 €) occupent, depuis 2001, la première place dans les investissements communautaires, suivis de la voirie (73 199 145 €) et, fait nouveau, de l'Urbanisme, de l'Aménagement urbain et de la Politique de la ville (39 097 466 €), qui, ensemble, devancent le domaine de l'Assainissement (eaux usées/eaux pluviales) (38 824 371 €).

- Avec 10 799 024 € mandatés en 2004, le domaine du Développement économique poursuit sa progression (9 217 608 € en 2003 et 7 202 350 € en 2002).

- Le montant des investissements mandatés sur la période 2001 à 2004 inclus, soit 1 347 897 962 €, donne la mesure de l'effort d'équipement déployé par la Cub ces dernières années pour améliorer le cadre et la qualité de vie de ses habitants. Ce montant est, en effet, bien supérieur à celui acquitté sur les six précédents exercices (1995 à 2000 inclus : 866 904 465 €).

- Par rapport aux crédits prévus, le taux de consommation doit, par contre, être amélioré (44,89 % pour 54,03 % en 2003 et 55,70 % en 2002).

## La fonction de redistribution du budget communautaire

L'adoption du régime fiscal de la taxe professionnelle unique a eu pour effet d'amplifier la fonction de redistribution de la Communauté urbaine.

En 2004, les dépenses dites « de redistribution » se sont élevées à 84 229 316 € pour 82 425 558 € en 2003.

- 55 700 426 € ont été versés au titre de l'attribution de compensation à certaines communes (58 900 908 € en 2003),

- 21 717 105 € ont été mandatés aux communes au titre de la dotation de solidarité communautaire assise sur un partage de la croissance du produit de taxe professionnelle, soit 39,21 % de majoration (15 600 000 € en 2003),

- 6 811 785 € ont été prélevés sur le produit de la taxe professionnelle communautaire au profit du FDPTP (Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle) (7 924 650 € en 2003).

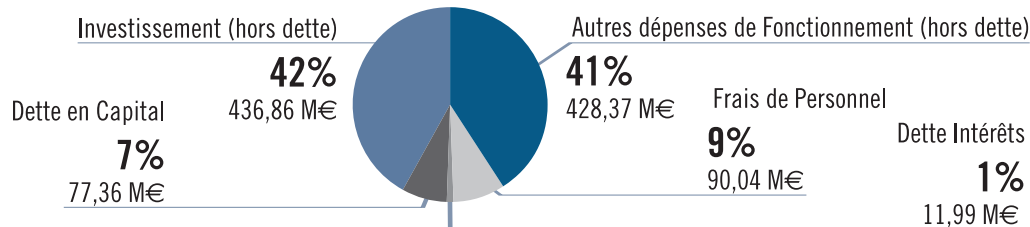
Le montant d'attribution de compensation versé à la Cub par certaines communes s'est élevé en 2004 à 14 139 820 €, d'où, pour ce poste, une charge nette pour la Cub de 41 560 606 € et un total net global de charges de redistribution de 7 008 949 € pour 67 931 366 € en 2003.

## Des dépenses de personnel en progression

Les dépenses de personnel (90 036 450 €) en progression de 4,69 % tiennent compte de l'effet, en année pleine, des recrutements réalisés en 2003 (+ 3,98 % en 2003) et de la majoration de la cotisation à la CNRACL (Caisse de retraite des collectivités locales).

## Une évolution de la contribution au budget du SDIS encadrée par la loi

Cette contribution (48 524 519 €), dont l'évolution est encadrée par la loi (évolution en fonction de la variation de l'indice des prix à la consommation) augmente de 2,04 % pour 1,87 % en 2003 et 3,10 % en 2002.



## Un déficit du réseau des transports marqué par la mise en service du Tramway

(hors extension Mériadeck/CHR et la mise en œuvre concomitante du réseau restructuré d'autobus)

En augmentation de 2,51 % pour 10,04 % en 2003, le déficit global du réseau TBC s'élève en 2004 à 89 299 702 € pour 87 109 379 € en 2003.

Ce déficit résulte de la différence entre :

- une contribution forfaitaire d'exploitation de 116 449 984 € en majoration de 6,47 % prenant en compte la mise en service du Tramway (1<sup>re</sup> phase) et la mise en œuvre concomitante du réseau restructuré d'autobus
- des recettes tarifaires impactées par la mise en service du Tramway d'un montant total de 27 150 282 €, en majoration de 21,95 %
- le déficit structurel, c'est-à-dire hors les effets du volet des incitations tarifaires et des mesures sociales (16 650 977 €), s'établit fin 2004 à 72 738 725 € pour 71 550 221 € fin 2003, soit une majoration de 1,66 % pour 13,25 % en 2003.

## Des dépenses d'environnement en évolution sensible

Charges de personnel (25 832 292 €) et dotations aux amortissements comprises (3 042 717 €), les dépenses de fonctionnement du Service de l'environnement s'élèvent à 72 180 333 € pour 67 316 182 € en 2003, soit une majoration de 7,23 % pour 1,76 % en 2003 avec des recettes d'exploitation qui, TEOM comprise, se situent en 2004 à hauteur de 63 940 922 €, soit un déficit de financement à la charge de la fiscalité directe locale de -8 239 411 € en hausse de 16,41 % par rapport au déficit enregistré en 2003 (-7 078 203 €). Le ratio de couverture des charges par le produit de la TEOM ressort, quant à lui, à 88,58 % pour 89,49 % en 2003.

## Des dépenses de fonctionnement courantes maîtrisées

Hors frais financiers, fonds de concours et subventions d'équipement, les dépenses de fonctionnement courantes des services (501 773 290 €) évoluent de 5,30 % pour 6,36 % en 2003 sous l'effet de l'évolution des charges de personnel (+ 4,69 %), de la dotation de solidarité communautaire (+ 39,21 %), de la contribution forfaitaire d'exploitation au réseau des transports (+ 7,45 %), des charges exceptionnelles de gestion (84,02 %).

Hors charges exceptionnelles de gestion, la progression de ces mêmes dépenses est ramenée à 4,08 %.

Hors les dépenses enregistrées sur les budgets annexes « Lotissements », « ZAC » et « Caveaux » qui ont une finalité de

production économique de biens destinés à la vente et qui fluctuent d'un exercice à l'autre en fonction des travaux d'aménagement, les dépenses courantes des services progressent, au premier abord, de 5,26 %.

Toutefois, abstraction faite de la majoration des dépenses directes du service de l'environnement et de celle de la rémunération du fermier pour l'entretien des bassins et réseaux d'eaux pluviales, de la progression des dépenses de réparation et de maintenance des hydrants et du doublement voulu des dépenses de communication en faveur du développement économique, l'évolution des dépenses courantes de fonctionnement des services se trouve ramenée sur le budget principal, qui concentre près de 84 % des dépenses, à 0,19 % de la globalité des dépenses de fonctionnement de l'exercice.

## Des restes à réaliser importants, malgré un niveau élevé de dépenses d'équipement

D'un montant de 315 851 862 € en dépenses d'investissement, ces restes à réaliser se situent principalement sur trois budgets : budget principal : 206 866 012 €, transports : 78 812 878 € et assainissement : 22 197 904 €.

- Corollaires de ces restes à réaliser de dépenses, les restes à réaliser de recettes d'investissement s'élèvent à 243 139 005 € essentiellement composés sur les budgets principal, transports et assainissement, de prévisions d'emprunts (210 355 583 €) dont 34 071 893 € destinés au financement des reports sur 2005 de fonds de concours et de subventions d'équipement.

## Une baisse relative de l'endettement

Au 31.12.2004, l'encours de la dette est en diminution par rapport à celui apparaissant au 31.12.2003 (447 977 824 € pour 454 366 633 € fin 2003).

- Limitée, une nouvelle fois, dans son évolution en raison d'économies importantes réalisées sur les frais financiers, l'annuité acquittée au titre de l'année 2004 (78 046 823 €) se présente en légère diminution (- 0,19 %) par rapport à celle payée en 2003 (78 191 929 €). Mais cette diminution ne peut être que relative eu égard aux emprunts restant à mobiliser.

- Le ratio de capacité dynamique de désendettement ressort fin 2004 à 2 ans et hors l'effet des fonds de concours et subventions d'équipement sur l'autofinancement brut, à 1,87 année.

- En tenant compte des emprunts restant à mobiliser et de l'annuité de référence telle qu'elle avait été prévue au budget primitif 2004, le ratio de capacité dynamique de désendettement s'établit autour de 3,2 ans sur le budget global et à

4,10 ans sur le budget principal pour 2,24 ans sur le budget annexe assainissement.

## Une épargne brute et une épargne nette en légère érosion

L'épargne brute (223 473 095 €) et l'épargne nette (157 086 255 €) se tassent légèrement pour représenter respectivement 29,64 % et 20,84 % des recettes de fonctionnement consolidées en 2004, pour 30,05 % et 21,48 % de ces mêmes recettes en 2003.

## L'impact des travaux sur le fonds de roulement

Sous l'effet notamment de la réalisation des travaux d'investissement, le ratio : Fonds de roulement final/charges courantes + annuité de la dette passe de 141 jours au 31.12.2003 à 125 jours au 31.12.2004. (Il était de 251 jours au 31.12.2001).

## Un excédent d'actif en baisse

Toutes sections confondues, le niveau d'excédent d'actif disponible et utilisable au budget supplémentaire 2005 s'élève à 68 753 520 € (pour 71 369 920 € fin 2003) réparti à raison de 57 150 856 € en section de fonctionnement et de 11 602 664 € en section d'investissement (pour respectivement 64 668 325 € et 6 701 595 € fin 2003).

Cet excédent 2004 (en baisse par rapport à celui enregistré fin 2003) pourra servir au budget supplémentaire 2005 à financer des dépenses nouvelles et à réduire les prévisions de réalisation d'emprunts.

## Les grands indicateurs financiers 2004

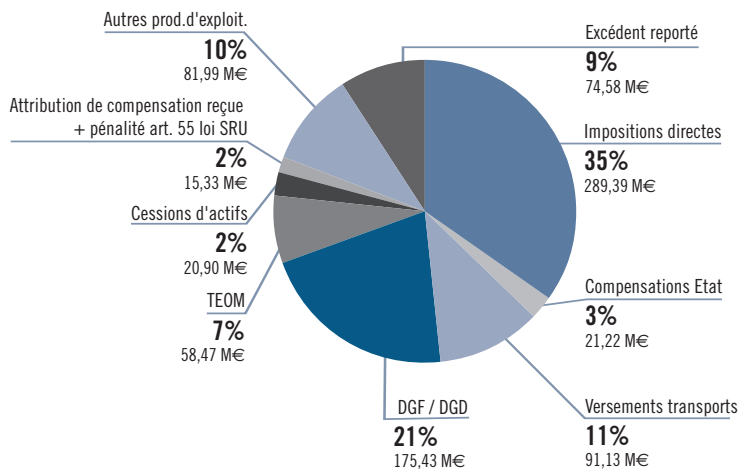
- Service de la dette (annuité de la dette/produit de fonctionnement) : 10,35 %
- Capacité dynamique de désendettement (encours de la dette/épargne brute) en budget consolidé (Budget principal + budgets annexes) : 2,00 années
- Encours de la dette/recettes fiscales : 1,44 année
- Emprunts et avances de l'exercice/dépenses d'équipement (y compris fonds de concours et subventions d'équipement) : 19,50 %
- Capacité d'épargne (charges de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement de l'exercice) : 79,12 %
- Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal : 83,09 %
- Fonds de roulement : (fonds de roulement final/charges courantes de fonctionnement et annuité de la dette) : 125 jours

# Compte administratif budgets consolidés

(budget principal + budgets annexes)

Données diffusées en euros	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	545 475 114,07	563 539 508,76	579 330 545,25	664 955 065,00	692 088 386,74	740 619 620,14	753 868 860,93
Dont: produits fiscaux	300 228 742,89	310 469 200,42	322 550 598,13	378 552 394,44	394 582 577,88	431 534 335,03	310 611 195,96
Versement transports	63 374 155,24	67 706 702,59	71 032 868,94	74 230 474,98	77 642 819,97	81 852 384,54	91 130 730,67
Attribution de compensation versée par les communes				15 003 224,14	14 776 580,69	14 494 191,95	14 139 820,00
Pénalité versée par communes art. 55 loi SRU (logts sociaux)					419 387,24	1 165 245,27	1 193 849,43
<b>DÉPENSES COURANTES DE FONCTIONNEMENT</b>	333 229 715,84	327 043 836,11	355 061 265,21	437 403 508,24	474 846 967,14	503 306 762,33	518 404 971,95
Dont: Personnel	102 662 919,80	92 060 075,61	76 610 782,44	79 748 393,85	82 709 752,17	85 999 325,53	90 036 450,24
Prix forfaitaire d'exploit. Y compris TP Réseau transports	86 282 870,07	86 874 539,79	91 538 509,19	91 075 329,63	101 855 441,00	109 127 669,00	117 258 175,00
Attribution de compensation versée aux communes				50 177 408,12	52 037 186,09	58 900 908,43	55 700 425,87
Prélèvement sur TP au profit du FDPTP				11 268 814,72	11 268 815,00	7 924 650,00	6 811 785,00
Dotations de solidarité communautaire	92 993,01	123 837,04	204 281,63	7 763 313,75	12 039 500,00	15 600 000,00	21 717 105,38
Subvention d'équipement & fonds de concours	12 287 266,00	7 133 033,26	11 140 106,80	24 895 093,44	26 812 123,12	26 773 730,52	16 631 682,43
<b>RÉSULTAT BRUT</b>	<b>212 245 398,23</b>	<b>236 495 672,65</b>	<b>224 269 280,04</b>	<b>227 551 556,76</b>	<b>217 241 419,60</b>	<b>237 312 857,81</b>	<b>235 463 888,98</b>
INTÉRÊTS (avec paiement ICNE en n + 1 compris)	28 299 858,80	22 512 353,46	19 118 530,64	14 706 443,25	14 611 005,18	14 789 527,37	11 989 546,19
<b>ÉPARGNE BRUTE</b>	<b>183 945 539,43</b>	<b>213 983 319,19</b>	<b>205 150 749,40</b>	<b>212 845 113,51</b>	<b>202 630 414,42</b>	<b>222 523 330,44</b>	<b>223 474 342,79</b>
Remboursement dette	68 554 153,32	69 593 043,03	70 868 485,30	67 689 434,69	65 340 275,98	64 712 073,04	66 057 276,37
Indemnités et remboursements sur autofinancement		6 969 533,05		1 850 155,08			330 811,75
<b>AUTOFINANCEMENT COURANT</b>	<b>115 391 386,11</b>	<b>143 693 323,11</b>	<b>134 282 264,10</b>	<b>143 305 523,74</b>	<b>137 290 138,44</b>	<b>157 811 257,40</b>	<b>157 086 254,67</b>
Ressources d'investissement	63 189 669,88	54 531 232,38	79 198 492,83	101 359 680,65	120 148 948,54	149 830 174,81	117 879 360,02
Dont: emprunts & avances	39 381 637,53	34 368 317,21	46 574 906,59	65 126 674,25	56 217 240,96	66 931 374,61	60 000 000,00
Dont: emprunts refinançant indemnités				0,00	0,00	1 309 671,71	0,00
Dépenses réelles investissement (- cpte 16)	136 455 663,25	136 220 840,72	196 942 445,53	270 586 633,36	334 568 991,72	364 851 629,84	296 259 821,17
Dont: dépenses d'équipement (20, 21 et 23)	135 759 604,79	135 437 994,40	196 179 836,17	267 084 604,30	333 276 950,58	361 417 541,54	291 006 236,19
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>42 125 392,74</b>	<b>62 003 714,77</b>	<b>16 538 311,40</b>	<b>-25 921 428,97</b>	<b>-77 129 904,74</b>	<b>-57 210 197,63</b>	<b>-21 294 206,48</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT INITIAL (CORRIGÉ*)</b>	<b>267 986 855,50</b>	<b>310 112 248,24</b>	<b>372 115 963,01</b>	<b>388 654 274,41</b>	<b>362 732 845,45</b>	<b>285 602 940,74</b>	<b>228 392 743,11</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT FINAL</b>	<b>310 112 248,24</b>	<b>372 115 963,01</b>	<b>388 654 274,41</b>	<b>362 732 845,44</b>	<b>285 602 940,71</b>	<b>228 392 743,11</b>	<b>207 098 536,63</b>
<b>RATIOS</b>							
ÉPARGNE BRUTE/PROD. DE FONCTIONNEMENT	33,72 %	37,97 %	35,41 %	32,01 %	29,28 %	30,05 %	29,64 %
AUTOFINANCEMENT COURANT/PROD. FONCT.	21,15 %	25,50 %	23,18 %	21,55 %	19,84 %	21,31 %	20,84 %
ANNUITÉ DETTE/PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	17,76 %	16,34 %	15,53 %	12,39 %	11,55 %	10,73 %	10,35 %
EMPRUNTS EXERCICE/DÉPENSES ÉQUIPEMENT	29,01 %	25,38 %	23,74 %	24,38 %	16,87 %	18,52 %	20,62 %
FDR/(charges courantes fct. + annuité dette) en jours	259,58	319,60	314,38	251,22	185,32	141,08	125,00
Autofinancement brut/recettes de fonctionnement agrégées	33,72 %	37,97 %	35,41 %	32,01 %	29,28 %	30,05 %	29,64 %
Encours dette au 31/12 de l'ex/recettes fonctionnement agrégées	96,09 %	86,58 %	80,04 %	69,08 %	65,06 %	61,35 %	59,42 %
Encours dette au 31/12 de l'ex/épargne brute (années)	2,85	2,28	2,26	2,16	2,22	2,04	2,00
Encours dette au 31/12 de l'ex/épargne brute (années) en ne tenant pas compte subv. équip. & fonds de concours	2,67	2,21	2,14	1,93	1,96	1,82	1,87
Charges courantes de fonctionnement	361 529 574,64	349 556 189,57	374 179 795,85	452 109 951,49	489 457 972,32	518 096 289,70	530 394 518,14
Encours dette	524 166 923,56	487 913 174,11	463 713 894,97	459 363 580,95	450 241 611,26	454 366 633,23	447 977 823,62

# Recettes

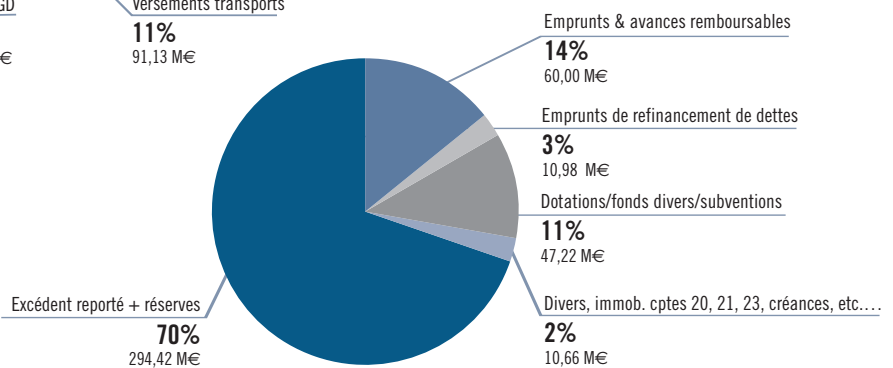


## Fonctionnement

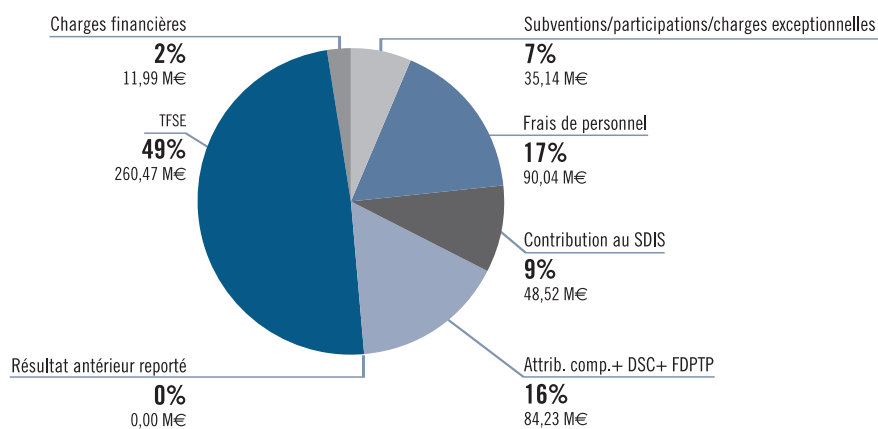
Total : 828,45 M€

## Investissements

Total : 423,27 M€



# Dépenses

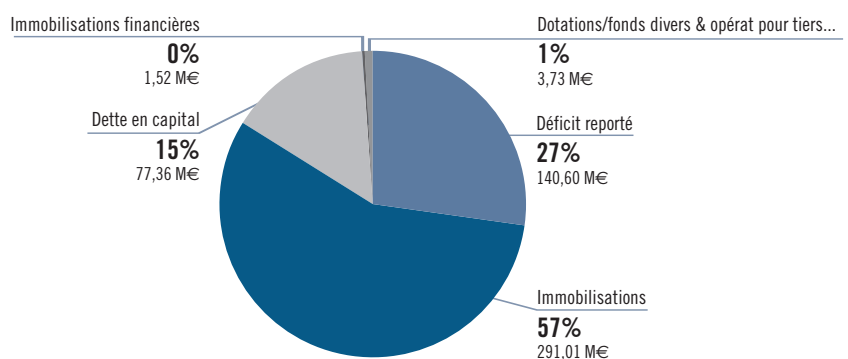


## Fonctionnement

Total : 530,40 M€

## Investissements

Total : 514,23 M€

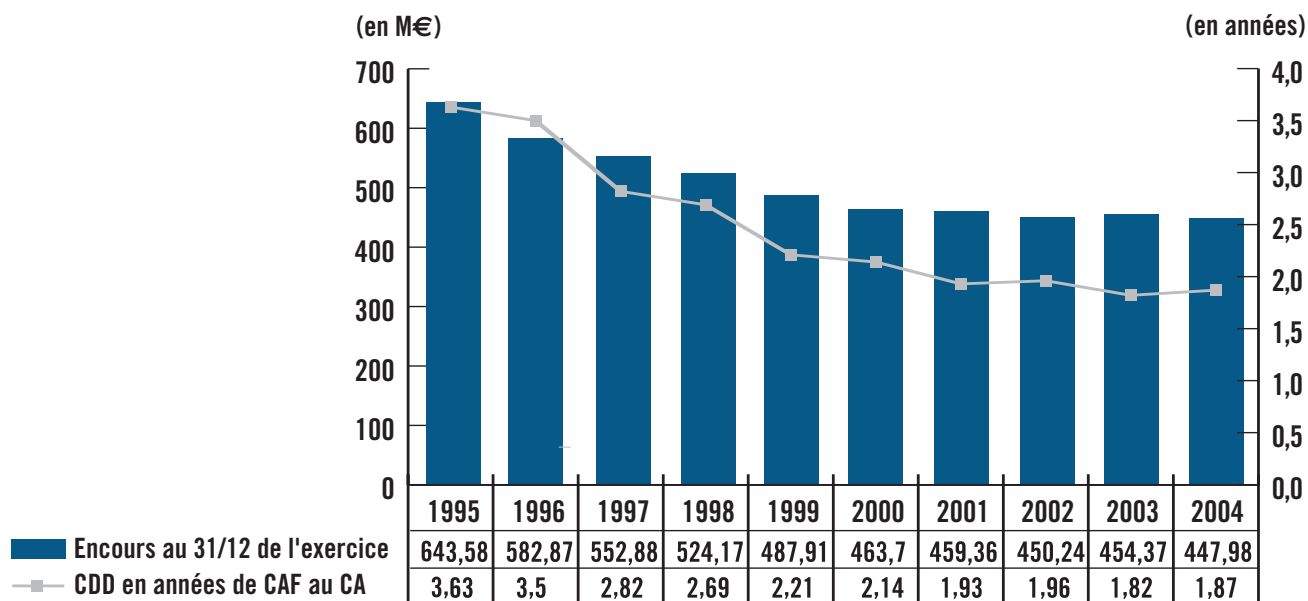


# Données synthétiques de la situation financière

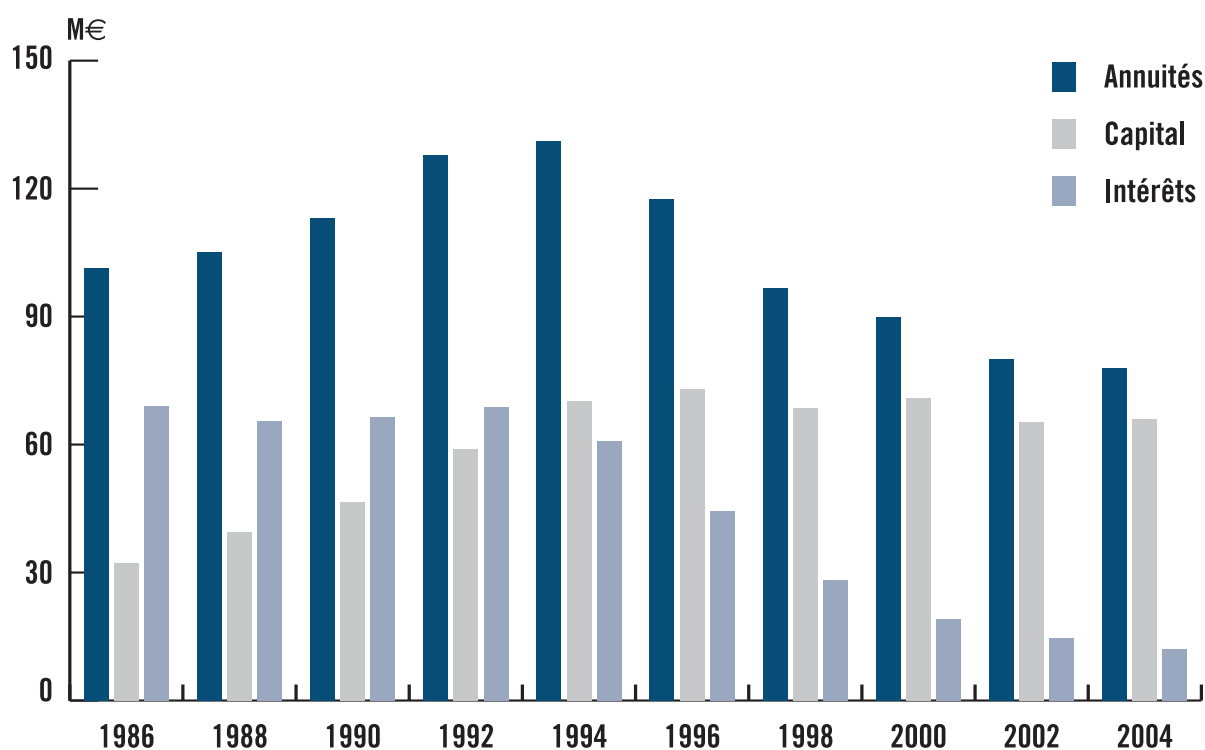
(tous budgets confondus : budget principal & budgets annexes)

Population: base recensement 1999	671 875	671 875	671 875	
<b>RATIOS (en euros/habitants ou en %)</b>	<b>CA 2002</b>	<b>CA 2003</b>	<b>CA 2004</b>	<b>Observations</b>
<b>Service rendu</b> <i>Dépenses réelles de Fonctionnement / Population</i>	727	769	789	Avec fonds de concours et subventions d'équipement mandatés en section de fonctionnement
<b>Recettes de fonctionnement &amp; capacité d'épargne</b> <i>Produit des impositions directes / Population</i>	397	444	431	Effet perte de bases de TP sur un établissement dominant
<b>Recettes de fonctionnement &amp; capacité d'épargne</b> <i>Recettes réelles de Fonctionnement / Population</i>	1030	1102	1122	
<b>Effort d'équipement &amp; financement</b> <i>Dépenses d'équipement brut / Population</i>	479	520	421	Taux d'équipement Comptes 21 et 23
<b>Charge de la dette</b> <i>Encours de la dette au 31 décembre de l'exercice / Population</i>	670	676	667	
<b>Recettes de fonctionnement &amp; capacité d'épargne</b> <i>DGF (Dotation globale de fonctionnement) / Population</i>	86	87	256	Ratio non comparable entre 2004 et 2003 en raison de l'intégration dans la DGF, à compter de 2004, de la dotation pour suppression de la part salaires
<b>Recettes de fonctionnement &amp; capacité d'épargne</b> <i>DGF (Dotation globale de fonctionnement) / Population DGF (avec résidences secondaires)</i>	85	86	254	Ratio non comparable entre 2004 et 2003 en raison de l'intégration dans la DGF, à compter de 2004, de la dotation pour suppression de la part salaires
<b>Service rendu</b> <i>Dépenses de Personnel x 100 / Dépenses réelles de fonctionnement</i>	16,92 %	16,64 %	16,98 %	Chapitre 012 avec dépenses de personnel régie abattoirs et à partir de 2002 régie des restaurants administratifs
<b>Recettes de fonctionnement &amp; capacité d'épargne</b> <i>Contributions Directes / Potentiel fiscal</i>	80,77 %	90,44 %	83,09 %	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal figurant sur fiche DGF année N +1, sauf pour 2004, PF de l'année car PF N + 1 non encore disponible.
<b>Recettes de fonctionnement &amp; capacité d'épargne</b> <i>Dép. réelles fonct. + Remb. annuel dette en capital (3) / Recettes réelles de fonctionnement</i>	80,16 %	78,52 %	79,12 %	Hors renégociations de dette en capital
<b>Effort d'équipement &amp; financement</b> <i>Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement</i>	46,46 %	47,19 %	37,55 %	Taux d'équipement
<b>Charge de la dette &amp; marge de manœuvre</b> <i>Encours de la dette au 31/12 de l'exercice / Recettes réelles de fonctionnement</i>	0,65	0,61	0,59	Non significatif en raison des restes à réaliser d'emprunts
<b>Charge de la dette &amp; marge de manœuvre</b> <i>Encours de la dette au 31/12 de l'exercice / Autofinancement brut</i>	2,22	2,04	2,00	Autofinancement brut tenant compte des dépenses de fonds de concours et subventions d'équipement

# Encours de dette et capacité d'autofinancement



# Evolution des annuités de la dette communautaire





# Récapitulatif des dépenses d'équipement

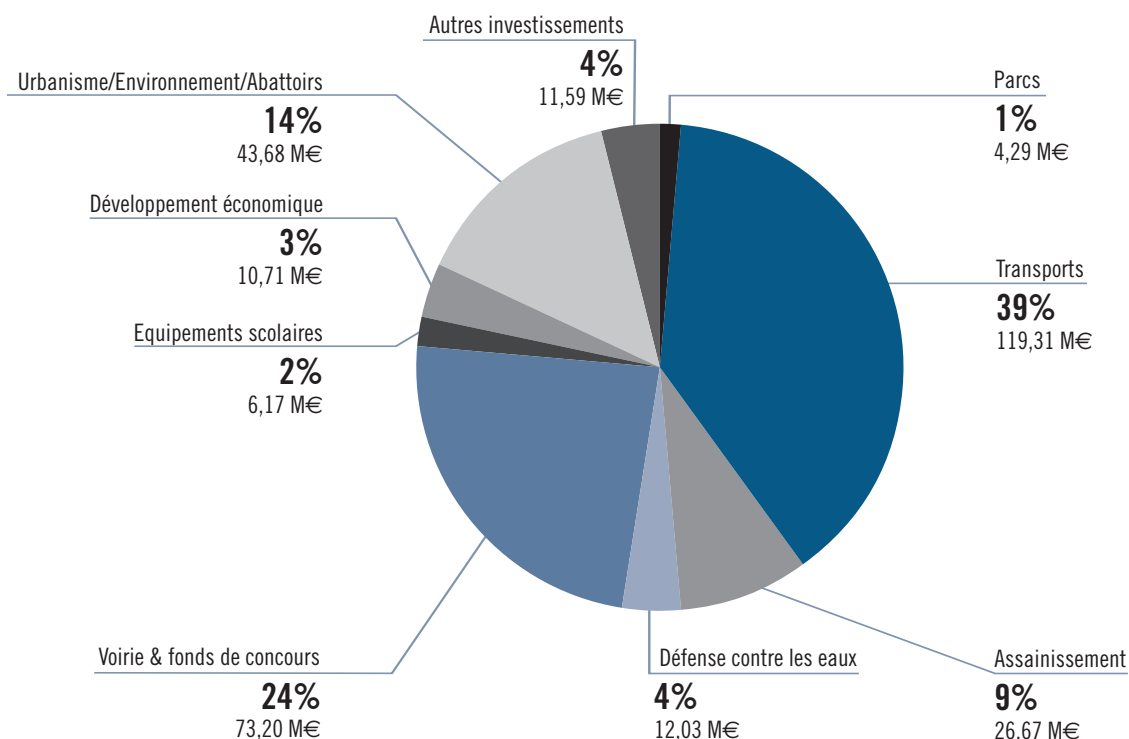
(mandatées de 1998 à 2004 inclus)

DOMAINES D'ACTION (Dépenses en euros)	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	TOTAL
<b>Budget Principal TTC</b>								
Cimetières	615 496,12	303 866,96	449 330,98	547 275,89	322 889,75	1 238 032,26	365 998,61	3 842 890,57
Développement économique	2 857 248,91	2 615 521,65	2 048 608,60	2 835 450,61	6 178 115,04	4 602 747,00	7 156 531,76	28 294 223,57
Enseignement	2 575 466,85	1 937 401,12	2 819 186,81	1 054 923,96	6 546 631,45	5 875 743,34	4 369 002,60	25 178 356,13
Administration générale – moyens	4 991 710,11	3 394 650,09	6 089 732,87	5 903 288,36	6 075 510,88	9 045 145,66	9 068 857,25	44 568 895,22
Urbanisme et habitat	12 463 134,97	18 717 873,51	18 697 298,17	18 395 432,99	28 962 255,07	30 985 188,90	32 057 421,20	160 278 604,81
Incendie et secours	2 732 877,59	2 382 782,17	820 141,81	537 257,24	313 124,10	311 308,41	110 402,16	7 207 893,48
Halles et marchés	2 418 875,92	959 738,81	1 705 629,92	921 553,92	3 849 868,16	490 989,02	2 937 108,68	13 283 764,43
Ordures ménagères (bâtiments compris)	3 905 047,71	4 708 744,66	4 912 304,83	3 890 667,73	4 453 652,08	3 089 856,56	4 295 924,61	29 256 198,18
Assainissement pluvial	12 391 314,44	15 065 713,00	14 199 767,10	20 682 557,73	14 841 342,81	18 210 850,11	11 996 676,63	107 388 221,82
Transports (aménagement de voirie)	4 544 811,17	1 930 125,37	2 006 030,20	3 768 136,41	2 558 886,74	1 508 931,58	3 733 681,56	20 050 603,03
Voie	38 210 773,09	36 954 607,56	59 251 368,06	68 482 939,08	64 096 549,97	74 119 980,56	65 224 426,06	406 340 644,38
Voie (bâtiments)	944 869,76	467 668,93	5 504 477,54	1 500 763,32	327 334,70	1 792 279,94	866 514,60	11 403 908,79
Autres réseaux				121 782,07	610 737,49	248 690,20	195 890,75	1 177 100,51
Eau et action contre la pollution	15 847,55	421 189,14	9 376,09	0,00	80 094,65	181 250,89	185 516,66	893 274,98
Eau industrielle								
<b>Budget Principal - Total Investissements directs</b>	<b>88 667 474,19</b>	<b>89 859 882,97</b>	<b>118 513 252,98</b>	<b>128 642 029,31</b>	<b>139 216 992,89</b>	<b>151 700 994,43</b>	<b>142 563 953,13</b>	<b>859 164 579,90</b>
<b>Budgets Annexes</b>								
Restaurants administratifs (HT) et régie Abattoir (TTC)	7 072 282,31	819 569,40	41 016,23	16 843,63	1 455 399,50	689 501,41	33 004,51	2 177 905,42
Parcs de stationnement (HT & TTC à partir du 01/04/05)	1 338 887,80	939 312,25	2 675 020,25	1 258 157,75	68 247,05	74 194,86	88 094,37	8 180 247,85
Transports (HT) réseau de bus	12 444 008,89	2 308 515,34	11 391 543,20	15 500 080,61	5 486 232,80	6 599 169,04	4 289 558,99	22 586 338,88
Transports (HT) TCSP puis Tramway	2 988 323,08	17 513 809,66	38 935 855,04	96 229 828,34	4 809 124,60	14 999 578,34	10 899 668,35	62 542 519,33
Assainissement (TTC à partir de 1997)	21 565 085,56	18 497 480,21	21 751 370,52	19 190 702,53	147 633 080,07	155 777 105,87	116 061 660,15	575 139 662,21
Crématorium (TTC)	707 908,60	0,00	3 667,41	1 080,15	25 123,96	0,00	952,13	738 732,25
Service extérieur Pompes funèbres (HT)	4 149,21	32 090,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 239,61
Réseau de chaleur Hauts de Garonne (TTC)	971 485,14	5 467 334,20	2 632 927,46	450 782,19	238 307,38	257 518,67	209 877,10	10 228 232,14
Eau industrielle			235 183,08	5 795 099,79	5 508 914,88	402 547,14	879,34	11 942 624,23
<b>Budgets annexes - Total investissements directs</b>	<b>47 092 130,59</b>	<b>45 578 111,46</b>	<b>77 666 583,19</b>	<b>138 442 574,99</b>	<b>194 059 957,69</b>	<b>209 716 547,11</b>	<b>148 442 283,06</b>	<b>860 998 188,09</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS</b>	<b>135 759 604,78</b>	<b>135 437 994,43</b>	<b>196 179 836,17</b>	<b>267 084 604,30</b>	<b>333 276 950,58</b>	<b>361 417 541,54</b>	<b>291 006 236,19</b>	<b>1 720 162 767,99</b>
Développement économique – fonds de concours	4 206 790,45	1 699 620,87	813 983,01	3 713 209,24	1 024 234,76	4 049 677,57	617 289,19	16 124 805,09
Enseignement (fonds de concours lycées, collèges, enseignement supérieur)	3 664 680,00	2 185 752,14	2 024 206,62	4 336 381,41	4 136 453,58	1 358 320,74	1 797 067,71	19 502 862,20
Administration générale – moyens	0,00	78 511,24	15 244,90	15 244,90	0,00	0,00	0,00	109 001,04
Incendie et secours							1 098 643,98	1 098 643,98
Urbanisme et habitat – fonds de concours	362 911,31	2 020 928,71	4 820 763,75	4 482 585,82	8 066 064,84	12 579 615,02	7 040 044,77	39 372 914,22
Ordures ménagères et environnement	76 224,51	0,00	-76 224,51	527 725,14	0,00	0,00	0,00	527 725,14
Assainissement pluvial	34 010,90	29 982,66	77 762,46	19 324,93	84 837,09	68 710,84	30 094,31	344 723,19
Transports fluviaux, maritimes et aériens	3 549,01	764 611,09	914 694,10	1 518 773,33	567 336,68	643 817,56	2 073 596,82	6 486 378,59
Voie (fonds de concours)	2 071 047,55	100 730,69	2 350 729,81	6 938 660,92	3 300 547,95	4 149 653,64	3 374 522,51	22 285 893,07
Eau & assainissement, préservation milieu naturel	11 244,28	0,00	42 449,89	23 096,03	69 254,28	834 355,88	198 183,73	1 178 584,09
Sports et jeunesse et culture et divers	1 856 807,99	252 895,85	156 496,77	838 221,71	120 976,25	562 329,95	321 439,41	4 109 167,93
Parcs de stationnement (HT)					9 146 941,00	1 639 490,00	0,00	10 786 431,00
Transports (budget annexe) (Tramway)						461 932,95	80 800,00	542 732,95
Transports (budget annexe)				2 481 870,00	295 476,69	425 826,37	0,00	3 203 173,06
<b>TOTAL INTERVENTIONS INDIRECTES</b>	<b>12 287 266,00</b>	<b>7 133 033,25</b>	<b>11 140 106,80</b>	<b>24 895 093,43</b>	<b>26 812 123,12</b>	<b>26 773 730,52</b>	<b>16 631 682,43</b>	<b>125 673 035,55</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>148 046 870,78</b>	<b>142 571 027,68</b>	<b>207 319 942,97</b>	<b>291 979 697,73</b>	<b>360 089 073,70</b>	<b>388 191 272,06</b>	<b>307 637 918,62</b>	<b>1 845 835 803,54</b>
Total investissements directs et indirects	100 954 740,19	96 992 916,22	129 653 359,78	151 055 252,74	156 586 698,32	175 947 475,63	159 114 835,56	970 305 278,44
<b>TOTAL BA Tramway</b>	<b>2 988 323,08</b>	<b>17 513 809,66</b>	<b>38 935 855,04</b>	<b>96 229 828,34</b>	<b>147 633 080,07</b>	<b>156 239 038,82</b>	<b>116 142 460,15</b>	<b>575 682 395,16</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (Hors BA Tramway)</b>	<b>145 058 547,70</b>	<b>125 057 218,02</b>	<b>168 384 087,93</b>	<b>195 749 869,39</b>	<b>212 455 993,63</b>	<b>231 952 233,24</b>	<b>191 495 458,47</b>	<b>1 270 153 408,38</b>

# Répartition des dépenses d'équipement mandatées

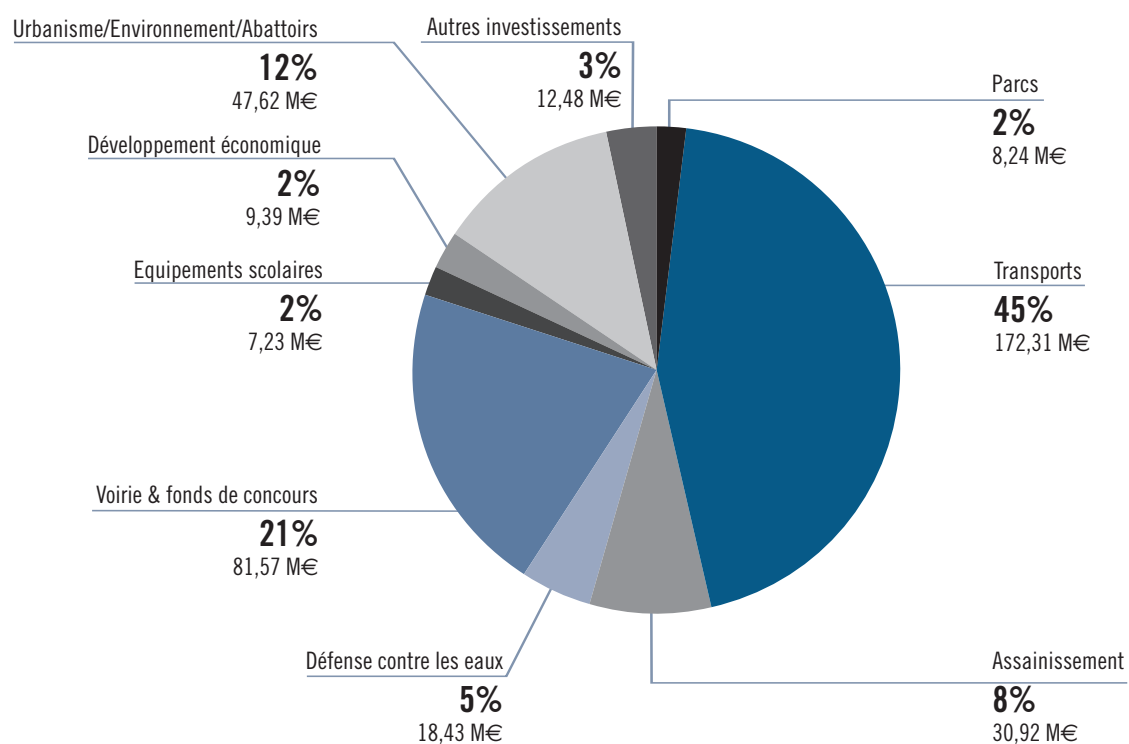
2004

Total : 307,64 M€



2003

Total : 388,19 M€



# Conseil de Communauté\*

Ces 36 vice-présidents constituent, avec le président, le bureau de la Communauté urbaine de Bordeaux. Le bureau est chargé de définir les orientations globales de la politique communautaire. Les 36 vice-présidents ont reçu une délégation du président dans un secteur particulier et certains, en lien avec leur délégation, président une des 22 commissions. Les commissions composées d'élus communautaires et de fonctionnaires sont spécialisées et recouvrent l'ensemble des compétences communautaires. Elles donnent un avis sur les dossiers qui sont soumis au bureau et au conseil de Communauté.

## Président

Alain Rousset

## Vices-présidents

Hugues Martin

Henri Houdebert

Patrick Bobet

Pierre Brana

Jean-Charles Bron

Michel Broqua

Françoise Cartron

Alain Cazabonne

Didier Cazabonne

Gérard Chausset

Laure Curvale

Alain David

Laurence Dessertine

Dominique Ducassou

Michel Duchêne

Odette Eyssautier

Jean-Pierre Favroul

Véronique Fayet



Vincent Feltesse

Nicolas Florian

Ludovic Freygefond

Thierry Gellé

Max Guichard

Michel Labardin

Bernard Labiste

Conchita Lacuey

Serge Lamaison

Michel Mercier

Maurice Pierre

Patrick Pujol

Michel Sainte-Marie

Bernard Seurot

Claude Soubiran

Jean Touzeau

Jean-Pierre Turon

Jacques Valade

\* Conseil de Communauté depuis de 17 décembre 2004

# Commissions communautaires

Des commissions thématiques ont été mises en place, recouvrant l'ensemble des compétences de la Communauté urbaine de Bordeaux. Chaque commission est chargée d'étudier, dans son domaine d'attribution, les projets inscrits dans les orientations du conseil communautaire.

## **Finances – Planification**

Président : Henri Houdebert

## **Communication – Promotion de la métropole**

Président : Françoise Cartron

## **Évaluation des politiques communautaires**

Président : Ludovic Freygefond

## **Développement économique – Grands événements – Tourisme urbain**

Président : Jean-Charles Bron

## **Voirie – Signalisation – Partage de la rue**

Président : Alain David

## **Ressources humaines – Organisation et méthodes**

Président : Bernard Seurot

## **Aménagement – Urbanisme – Politique foncière**

Président : Serge Lamaison

## **Habitat et politique de la ville**

Président : Véronique Fayet

## **Politique des déplacements – Stationnement**

Président : Michel Broqua

## **Tramway**

Président : Alain Cazabonne

## **Transports collectifs (hors tramway) – Intermodalité**

Président : Pierre Brana

## **Gestion des risques naturels et industriels**

Président : Maurice Pierre

## **Administration générale – Moyens généraux – Cimetières intercommunaux**

Président : Odette Eyssautier

## **Affaires juridiques – Gestion des risques financiers et juridiques**

Président : Michel Labardin

## **Assainissement et eau**

Président : Jean-Pierre Turon

## **Activités agroalimentaires**

Président : Jean-Pierre Favroul

## **Déchets ménagers (collecte, traitement, valorisation)**

Président : Didier Cazabonne

## **Environnement – Qualité de vie – Espaces naturels**

Président : Max Guichard

## **Relations internationales et coopération décentralisée**

Président : Michel Sainte-Marie

## **Nouvelles technologies – Recherche – Innovation – Enseignement et universités**

Président : Michel Mercier

## **Qualité – Sécurité et réglementation du domaine public**

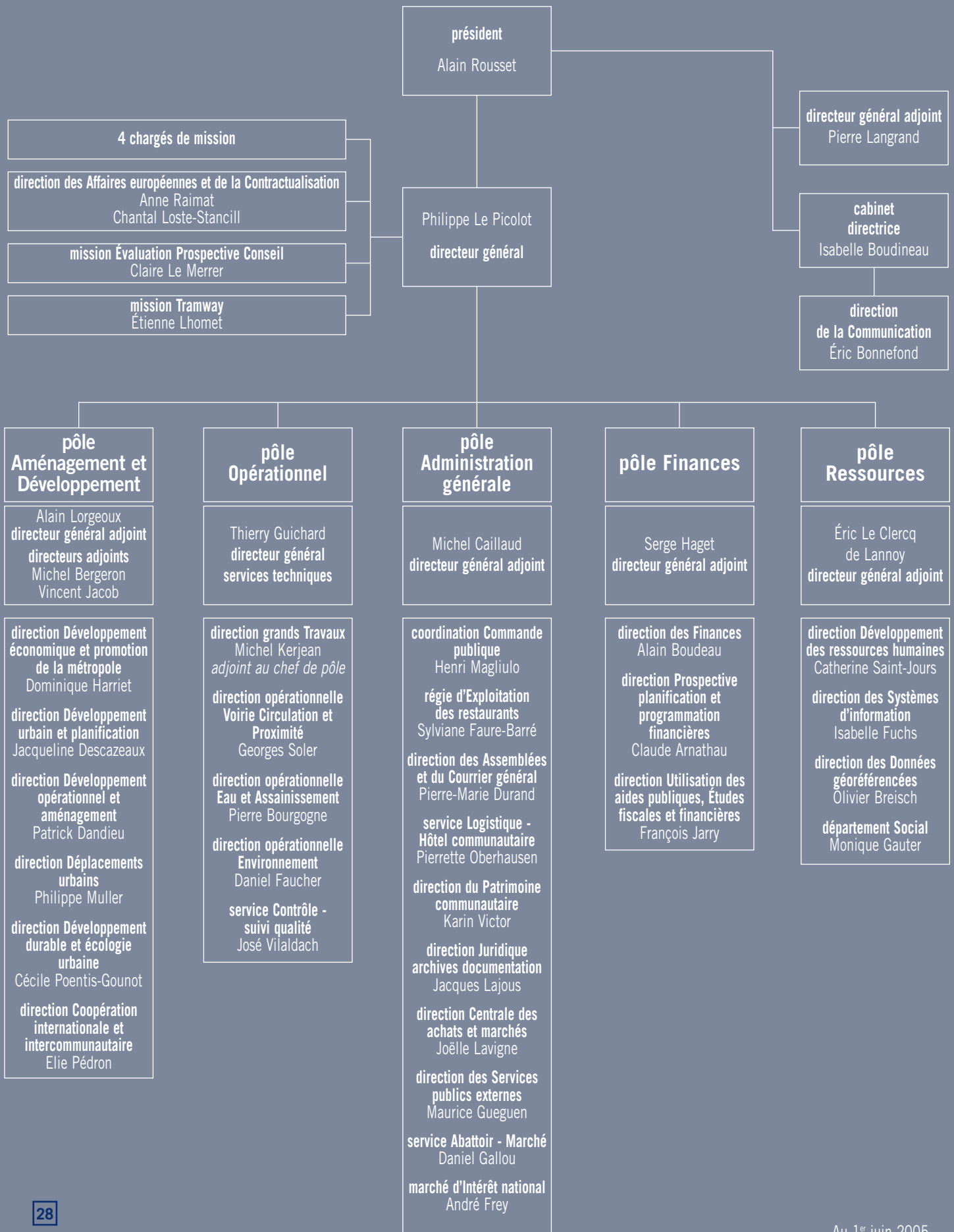
Président : Patrick Bobet

## **Développement durable**

Président : Patrick Pujol



# Organisation des services communautaires





COMMUNAUTÉ  
URBAINE DE BORDEAUX

**LACUB**

AMBARÈS-  
ET-LAGRAVE  
AMBÈS  
ARTIGUES-  
PRÈS-BORDEAUX  
BASSENS  
BÈGLES  
BLANQUEFORT  
BORDEAUX  
BOULIAC  
BRUGES  
CARBON-  
BLANC  
CENON  
EYSINES  
FLOIRAC  
GRADIGNAN  
LE BOUSCAT  
LE HAILLAN  
LE TAILLAN-  
MÉDOC  
LORMONT  
MÉRIGNAC  
PAREMPUYRE  
PESSAC  
ST-AUBIN-  
DE-MÉDOC  
ST-LOUIS-  
DE-MONTFERRAND  
ST-MÉDARD-  
EN-JALLES  
ST-VINCENT-  
DE-PAUL  
TALENCE  
VILLENAVE-  
D'ORNON

Communauté urbaine de Bordeaux  
Esplanade Charles-de-Gaulle  
33076 Bordeaux cedex  
Tél. 05 56 99 84 84  
Fax 05 56 96 19 40  
[www.lacub.com](http://www.lacub.com)